

150  
JAHRE  
-ANS  
-ANNI  
ONS

1862-2012

VERBINDET-BEWEGT-BEGEISTERT  
UNIT-BOUGE-FASCINE  
UNISCE-MUOVE-AFFASCINA  
UNESCHA-MOVA-FASCINESCHA

Schweizer Blasmusikverband  
Association suisse des musiques  
Associazione bandistica svizzera  
Uniun svizra da musica



Geschäftsstelle  
Gönhardweg 32  
Postfach · CH-5001 Aarau  
Telefon 062 822 81 11  
Telefax 062 822 81 10  
E-Mail [info@windband.ch](mailto:info@windband.ch)  
[www.windband.ch](http://www.windband.ch)

## Communiqué de Presse

### L'année du Jubilé de l'Association suisse des musiques se termine avec un succès politique et culturel

Les événements du jubilé ont commencé le **8 mars 2012 avec le lancement du timbre du jubilé de l'ASM**, émis par la Poste suisse, particulièrement réussi et représentatif de notre activité. Ce timbre a déjà trouvé une place d'honneur parmi les collectionneurs.

L'assemblée des délégués du **28 avril à Soleure** a été aussi l'occasion de la création mondiale, dans les versions pour harmonie et brass band, de la **composition du jubilé commandée à Pepe Lienhard « Fascinating Swiss Wind-Music »**. L'ensemble du projet « composition du jubilé » a été soutenu très généreusement par la Fondation Basel Tattoo Charity.

Par ailleurs la création d'un **autocollant**, qui a voulu être le signe d'identification à la musique à vent de 75'000 amateurs, qui, en Suisse vivent et partagent cette belle passion: la musique!

Le **1<sup>er</sup> septembre**, journée dédiée à la musique sur le plan national, **l'Association suisse des musiques a fêté le 150<sup>ème</sup> anniversaire de sa fondation à Aarau**. Bien que le temps n'ait pas été des plus cléments, les célébrations de cet anniversaire ont débuté par un acte officiel en l'église catholique St-Pierre et St-Paul d'Aarau. Un cortège avec toutes les sociétés de musique et les autorités musicales représentant chaque canton de la Suisse a ensuite traversé la Ville d'Aarau. Ce grand événement, regroupant 1200 musiciens de toute la Suisse, s'est poursuivi dans l'après-midi au cours de laquelle les sociétés musicales, le Swiss Army Brass Band et de nombreuses personnalités du monde musical et politique suisse ont rendu cette journée du Jubilé mémorable.

Le **Conseiller Fédéral, Alain Berset**, a prononcé son allocution en faveur de la culture musicale évoquant, entre autre, la nécessité de soutenir avec force l'article constitutionnel sur la formation musicale. Et le **23 septembre**, c'est une grande victoire, non seulement pour l'Association Suisse des Musiques mais pour tous les partenaires de la formation et de la promotion musicales dans notre pays: **le peuple suisse accepte avec un taux du 72.7% ce changement constitutionnel**. De son côté, la direction de l'ASM continue activement sa collaboration avec le groupe de travail ad hoc à la mise en œuvre de ce nouvel article constitutionnel.

Revue de presse et photos à disposition sur

<http://www.windband.ch/Jubilé ASM>

#### Pour information complémentaire

Luana Menoud-Baldi, Leitung Marketing & PR (0796217735/[luana.menoud-baldi@windband.ch](mailto:luana.menoud-baldi@windband.ch))  
Valentin Bischof, Präsident des SBV (0796965961/[valentin.bischof@windband.ch](mailto:valentin.bischof@windband.ch))